
Nouvelles mesures d'austérité : inacceptable pour le SNETAP-FSU !

Nouveau « coup de rabot » par amendement : 20 millions de moins sur le budget de l'Education, dont 1 million pour le seul Enseignement Agricole... Les élèves boursiers et l'enseignement public paient la note !

Le gouvernement dans le cadre du Projet de Loi de Finances 2012, qui prévoit déjà 16 000 nouvelles suppressions de postes à l'EN et 280 dans l'Enseignement Agricole (dont 60% dans le public), vient de ponctionner par amendement 20 millions sur le budget de l'Education. Les crédits visant à assurer le versement des bourses sur critères sociaux sont abaissés de 0,6 million !

Un pur scandale au moment où les familles sont touchées de plein fouet par l'aggravation du chômage, la baisse généralisée du pouvoir d'achat, les moindres remboursements des soins (taxation des mutuelles) etc...

D'autre part, c'est une nouvelle fois le seul Enseignement Agricole Public qui voit amputer ses crédits de 0,4 million... Dès lors, par quelles nouvelles dégradations ces mesures d'assèchement vont-elles se traduire au sein des établissements... Bruno Le Maire, qui refuse de recevoir le SNETAP-FSU, organisation largement majoritaire dans l'Enseignement Agricole Public, va devoir répondre et assumer ses choix !

Journée de carence imposée aux fonctionnaires... « Stigmatisons, il en restera toujours quelque chose » !

Présentée abusivement comme une mesure d'équité avec les salariés du secteur privé, les salariés du public se voient imposer un jour de carence en cas d'arrêt maladie (et depuis l'annonce initiale, la « droite populaire », courant à la droite de la droite au sein de l'UMP, pèse sur le gouvernement afin que ce soit 2 jours et non un...). 80% des salariés du secteur privé sont couverts par des conventions collectives qui prennent en charge ces journées de carence. Ce ne sera pas le cas dans la Fonction Publique. Cette mesure va donc conduire à des baisses de salaires pour tous ceux qui seront « coupables d'être malades » et notamment pour les femmes enceintes devant s'arrêter avant le début de leur congé maternité.

En vérité, c'est une nouvelle remise en cause du statut de la Fonction Publique qui vise à accélérer encore la liquidation de notre modèle social issu du Conseil National de la Résistance...

Réagir !

Le SNETAP-FSU condamne avec force ces mauvais coups portés au monde du travail en général et de l'Education en particulier. Il appelle ses représentants et l'ensemble des personnels :

- **à se rapprocher des parents d'élèves et de leurs associations** afin d'engager des démarches communes en direction des Parlementaires
- **à participer massivement à la journée de manifestations interprofessionnelles du mardi 13 décembre**, afin de porter des revendications alternatives de sortie de crise, d'engager un mouvement profond de contestation dans la population et d'obtenir du gouvernement le retrait de ces décisions totalement injustes et inadaptées !

Paris, le 30 novembre 2011
Le Bureau National